

Colloque **UNE EUROPE POUR LES CITOYENS**

15 novembre 2008
Hôtel de Ville – Salle multimédia
16, rue de Pontoise
78100 Saint-Germain-en-Laye

COMPTE-RENDU

Allocution d'ouverture par Emmanuel Lamy, maire de Saint-Germain-en-Laye, qui présente les différentes personnalités présentes : Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche **Valérie Pécresse**, Monsieur **Pierre Lequiller**, Président de la Commission chargée des affaires européennes à l'Assemblée nationale, Président de la Maison de l'Europe des Yvelines ; Madame **Catherine Lalumière**, Présidente de la Maison de l'Europe de Paris, ancienne Ministre aux affaires européennes, Son Excellence **Jan Tombinski**, Ambassadeur, représentant permanent de la Pologne auprès de l'UE, Son Excellence **Janez Sumrada**, Ambassadeur de Slovénie en France, Monsieur **Jean-Dominique Giuliani**, Président de la Fondation Robert Schuman ; Monsieur **Frédéric Sgard**, Administrateur de projet au Forum mondial de la science de l'OCDE ; Monsieur **André Dumoulin**, Docteur en Sciences Politiques, Attaché de recherche à l'Ecole royale militaire.

De par sa vocation internationale et européenne, Saint-Germain-en-Laye veut faire vivre le débat européen. Des manifestations annuelles sont donc organisées au cœur de la ville, à savoir *le Marché européen* (mai) et *un colloque à dimension européenne* (automne), de façon à combler un déficit d'intérêt croissant des citoyens pour les enjeux européens. C'est donc dans le cadre de la Présidence Française de l'Union européenne (PFUE) que se déroule cet événement.

M. Lamy remercie l'ensemble des 170 participants et en particulier les jeunes issus de filières professionnelles et générales, venus rencontrer les différents intervenants puis introduit les quatre thèmes abordés lors de ce colloque.

La recherche européenne, un atout face à la mondialisation ?

Intervenants: **Valérie Pécresse**, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, **S. Exc. Monsieur Janez Sumrada**, ambassadeur de Slovénie, **Frédéric Sgard**, Administrateur de projet au Forum mondial de la science de l'OCDE

M. Sumrada rappelle que l'Europe a toujours dû répondre aux défis de la mondialisation face aux Etats-Unis et au Japon. Aujourd'hui, plusieurs nouveaux acteurs, rivaux ou partenaires, sont apparus sur la scène mondiale (Brésil/Russie/Inde/Chine). Il faut donc reconsidérer la place de l'Europe dans le monde globalisé, à un moment crucial d'évolution dans le domaine de la communication (passage d'une phase de production agricole et industrielle vers une nouvelle phase conceptuelle). Créativité et innovation sont des facteurs primordiaux pour redonner à l'Europe un élan et faire de ce continent, un exemple en matière d'économie d'énergie, de développement durable et de transfert de technologie. C'est l'objet même de la Stratégie de Lisbonne, qui nous invite à repenser nos valeurs, nos civilisations et nos cultures.

Face à l'augmentation importante des diplômés issus des Etats-Unis et des pays émergents tels l'Inde, la Chine, il est primordial que l'Europe renforce ses infrastructures de recherche et développement (35

grandes infrastructures européennes), de manière à ce que la recherche soit démocratisée et qu'elle s'appuie sur des investissements augmentés. Il faut donc redéfinir le rôle de l'université dans la société.

M. Sgard rappelle les objectifs définis par les Chefs d'Etats européens lors des Conseils de Lisbonne (2000) et de Barcelone (2002) :

- Faire de l'Union européenne « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010 »
- Augmenter l'investissement dans les activités de recherche et de développement à hauteur de 3% du PIB d'ici 2010 (dont 2/3 privé).

A cela s'ajoutent les recommandations du rapport SAPIR (2002) qui sont :

- Faire passer les subventions agricoles de 45% à 15% du budget européen
- Réduire de 35% à 15% du budget les fonds structurels consacrés aux anciens membres de l'Union, et consacrer 20% du budget aux nouveaux membres
- Faire passer de 5% à 32,5% du budget les sommes consacrées à la recherche, à l'enseignement et à la formation.

M. Sgard tente d'expliquer les difficultés liées à la mise en œuvre de ces mesures par :

- des raisons structurelles
- un manque de volonté politique
- des raisons culturelles

Pour relancer le processus, M. Sgard propose de définir un modèle européen de société de la connaissance (en s'appuyant sur ses points forts et sur la demande de la société) et d'encourager un écosystème favorable à l'innovation (formation, recherche, financement, taxation, régulation,...). Enfin, il souligne que, sans un marché intérieur dynamique, la recherche européenne de pointe ne peut porter ses fruits. Il est donc nécessaire d'associer les citoyens à cet enjeu. Reste à savoir si le politique suivra leurs souhaits.

Mme Péresse remercie tout d'abord Pierre Lequiller et la mairie de Saint-Germain-en-Laye, et félicite la Maison de l'Europe des Yvelines pour l'organisation de ce colloque, au cœur de la PFUE.

A l'inverse de M. Sgard, elle affirme que le politique ne peut pas se contenter de suivre mais doit être à l'initiative du changement. Elle souligne les grandes disparités entre les différents Etats membres et les points forts de certains (exemple la Finlande qui possède des stratégies niches dans les secteurs de la télécommunication). Pour illustrer ces difficultés, elle rappelle celles liées au Protocole de Londres, destiné à mettre en place un brevet européen unique, nécessaire pour lutter notamment contre le rachat des start-up européennes par les Etats-Unis.

Le système européen est totalement balkanisé, du fait des 27 marchés nationaux actifs qui ne coopèrent pas toujours entre eux sur des programmes de recherche et développement (par exemple, trois pays européens lancent actuellement un même projet de lutte contre la maladie d'Alzheimer, sans se consulter au lieu de faire des appels à projets communs). De plus, seuls 3% des chercheurs européens travaillent dans un laboratoire d'un autre Etat membre. En France, les chercheurs sont majoritairement sous statut public, ce qui ne favorise pas leur mobilité. A cela s'ajoute le faible taux (15%) des budgets de recherche communautarisés.

La PFUE a demandé de rédiger un document, *Vision 2020* de l'Espace Européen de la Recherche (EER), pas seulement technique, mais également afin de replacer la recherche comme une réponse à ces défis du 21^{ème} siècle :

- la santé dans une Europe vieillissante
- la crise alimentaire (liée à la raréfaction de l'eau et au réchauffement climatique)

- les communications
- l'énergie

Il s'agit d'une prise de conscience collective (Allemagne, Portugal, Slovaquie et France) permettant d'allier recherche publique et recherche privée. Par exemple, les institutions encouragent les appels à propositions conjoints de manière à dépenser plus efficacement le budget lié au plan européen sur la vie.

On s'attend à une évolution du Conseil européen de la Recherche qui devrait rassembler des chercheurs de toute l'Europe afin de primer les meilleurs projets européens :

- 4% des chercheurs de moins de 40 ans récompensés
- 5% des chercheurs de plus de 40 ans récompensés

La France est arrivée au 3^{ème} rang pour les jeunes chercheurs et au 2^{ème} rang en tant que pays d'accueil. Mme Péresse ajoute qu'il faut lever les freins à la mobilité des cerveaux et parler de manière plus concrète des programmes de recherche en insistant sur l'impact au quotidien. Elle propose de faire un classement européen des universités, de les encourager à être plus autonomes et de faire émerger des pôles d'excellence.

Discussion avec la salle

Question : Comment éviter un tel déficit d'intérêt des citoyens sur le thème de l'Europe ?

Réponse : Le projet européen naîtra de l'engagement politique des Etats membres. Le Parlement européen réfléchit également à cela.

Question : Un thème n'a pas été évoqué : la recherche et le développement dans le domaine de l'infiniment petit voué à l'élaboration de nouveaux produits au service de l'individu. L'Europe a des atouts en la matière que les pays émergents n'ont pas.

Réponse : Il faut inclure la nanotechnologie dans des produits concrets (ex : disque dur, iPod) et mettre en avant les bénéfices sociétaux.

Mme Péresse ajoute qu'afin de ne pas être gênée par les normes et les structures, les chercheurs, les étudiants et les entreprises doivent être réunis dans un lieu de vie commun.

Question : Quelle est la langue utilisée ? En matière de recherche, l'anglais est mal utilisé, ce qui provoque des contre-sens qui nuisent aux résultats.

Réponse : Effectivement, l'anglais est la langue commune dans l'EER. Il est absolument nécessaire de renforcer son apprentissage.

Question : Comment valoriser l'action des chercheurs au moment du dépôt du brevet ?

Réponse : L'inscription de l'entreprise en tant que propriétaire du brevet ne suffit pas, il faudrait ajouter le nom du chercheur dans le dépôt du brevet afin de valoriser son travail.

Au niveau mondial macro-économique, il faut veiller au rapprochement entre recherche appliquée et recherche fondamentale, celle-ci étant très peu visible en Europe, contrairement à la situation aux Etats-Unis et au Japon.

La meilleure défense nationale : la défense européenne ?

Intervenants : **Catherine Lalumière**, Présidente de la Maison de l'Europe de Paris, ancienne ministre des affaires européennes, ancienne vice-présidente du Parlement européen ; **André Dumoulin**, Docteur en sciences politiques, Chargé de cours adjoint, Attaché de recherche à l'Ecole royale militaire

Tout comme pour la recherche, Mme Lalumière note l'importance d'une défense européenne commune dans l'intérêt de chaque Etat membre. Au fil des années, on observe que le thème de la défense européenne est plébiscité par une forte majorité des Français. Après un bref historique de la construction européenne et une analyse de la crise russo-géorgienne, Mme Lalumière rappelle que la PFUE a fait de la défense une de ses priorités. La Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) est un bel exemple de politique qui apparaît nécessaire, mais doit surmonter des intérêts contraires, le poids des habitudes et un manque de crédibilité :

- L'Europe souffre de choix politiques peu clairs du fait de la diversité de ses acteurs (pays souverainistes, pays neutres, pays partisans de l'OTAN)
- Il faut une base juridique claire, car rien n'est vraiment inscrit dans les différents Traités
- Il faut des institutions et le Conseil européen (rassemblant les chefs d'Etat et de Gouvernement) en est le 1^{er} pilote
- Il faut veiller à une meilleure utilisation des budgets liés aux moyens d'armement et éviter les doublons
- L'objectif à atteindre en moyens humains (création d'une force rapide de 60 000 hommes) à l'horizon de 2010 semble inaccessible
- Les moyens financiers restent très disparates selon les Etats membres (part du PIB attribuée à la défense).

Il n'est pas question de supprimer la défense nationale ni de toucher à la force nucléaire. Toutefois, il faut consolider progressivement la défense européenne, indispensable et qui est un des éléments fondamentaux de l'action internationale de l'Union européenne. La défense européenne doit être un modèle de stabilité mondiale.

M. Dumoulin se montre satisfait de la mutualisation des forces grâce à la PESD (8 700 militaires sous bannière de l'UE, dont 4 000 au Tchad). La PESD (Politique Européenne de la Sécurité et de la Défense) regroupe un spectre complet d'actions (interventions militaires, gestion policière, opérations judiciaires...).

La Politique Européenne de Sécurité Commune (PESCC) n'est pas achevée car elle subit le poids des rivalités entre Etats. Il existe un différentiel de prise de risque entre Etats pour une même mission.

La PESD n'est pas une alliance obligée car elle repose sur le volontariat de chaque pays.

En dépit de la nature prioritaire de la défense européenne, il n'est pas certain que Paris arrivera à aboutir cette année à augmenter les critères liés à la PESD. L'Europe ne sait plus jusqu'où elle peut aller en matière de PESD. De plus, on ne peut pas construire une défense européenne si on ne pense pas à l'avenir de l'OTAN.

M. Dumoulin conclut que l'Europe n'est plus une puissance civile mais pas encore une puissance militaire.

L'Union européenne en 2008 : un premier bilan de la Présidence française

Pierre Lequiller, Président de la Maison de l'Europe des Yvelines, Président de la Commission des affaires européennes à l'Assemblée Nationale, Député des Yvelines

M. Lequiller explique que lorsque la France a pris la Présidence de l'UE, le programme était très clair. Les thèmes de l'immigration et de l'énergie ont déjà été entamés par les précédentes présidences, mais d'autres ont été rajoutés par la France, tels que la défense, le bilan de la PAC et l'Union pour la Méditerranée. Face au Non irlandais au référendum, à la crise russo-géorgienne et à la crise financière, la PFUE a dû s'adapter et répondre vite et bien. A propos de l'immigration, M. Lequiller juge le bilan de Brice Hortefeux remarquable : un consensus général a été trouvé sur le Pacte sur l'immigration. La PFUE souhaite aboutir à un accord sur la protection de l'environnement et le protocole de Kyoto. Elle souhaite également créer une dynamique. Sur le plan de la sécurité énergétique, la Russie fait peser une menace politique par souci de retrouver sa puissance. Concernant l'Union pour la Méditerranée, on constate une ouverture avec la Syrie et un rapprochement entre la Syrie et le Liban et entre la Syrie et Israël. L'Europe veut s'occuper de politique étrangère, mais la puissance militaire est actuellement entre les mains des Etats-Unis. P. Lequiller s'exprime ensuite sur la ratification du Traité de Lisbonne : l'Irlande doit revoter. La situation est également difficile avec la République Tchèque, eurosceptique, car le Parlement n'a pas encore entamé la ratification. Le Parlement polonais a ratifié le Traité, mais le président Kaczynski ne souhaite pas le signer avant sa ratification par l'Irlande.

En ce qui concerne la Géorgie, l'Europe des 27 s'est montrée pour la première fois de son histoire unie et a obtenu des résultats en négociant, contre l'avis des Etats-Unis, l'arrêt des combats et l'organisation des missions humanitaires. A propos de la crise financière, M. Lequiller estime que le plan Paulson a été inspiré par l'Europe. En outre, l'Euro a permis d'éviter une catastrophe financière qui aurait provoqué une hémorragie dans toute l'Europe. Par exemple l'Islande, pays alors le plus riche de l'Europe, est aujourd'hui soutenu par le FMI. Il aurait aimé faire partie de la zone Euro qui constitue un formidable bouclier. M. Lequiller conclut son intervention en affirmant que cette première partie de la PFUE montre que l'Europe est un outil extraordinaire et que lorsqu'il y a une volonté politique au sommet, l'Europe parvient à des consensus.

La vertu des crises ou pourquoi l'Union politique devient une nécessité

Intervenants : **Jean-Dominique Giuliani**, Président de la Fondation Robert Schuman, **Jan Tombinski**, Ambassadeur, représentant permanent de la Pologne auprès de l'UE

M. Tombinski revient sur la volonté politique, qui est le mot clé pour faire avancer l'Europe et surmonter les obstacles. Face à des crises graves, se pose la question de l'adaptation des institutions pour qu'elles soient plus efficaces pour les 27. M. Tombinski précise que le Président polonais n'attend pas la décision irlandaise et ne remet pas en cause le contenu du Traité de Lisbonne. Les crises dévoilent les défaillances et les insuffisances au niveau du cadre juridique et des moyens naturels de l'UE, mais elles montrent cependant des avancées dans la politique de la défense pour protéger les intérêts européens (par exemple, armée européenne de 6000 hommes disponibles pour des actions d'une durée d'un an). M. Tombinski confirme que l'Euro a été une solution très efficace contre la crise. Pour soutenir l'économie de marché, l'Europe suggère de renforcer la politique monétaire européenne et un engagement des Etats. L'Europe avance pas à pas : il faut stabiliser les positions et arriver à des consensus à 27. La crise actuelle donne une légitimité à notre politique européenne. Deux questions se

posent : la refondation de l'alliance entre l'Union européenne et les Etats-Unis pour faire face aux défis de demain et permettre à la Russie de devenir un partenaire privilégié de l'UE.

M. Giuliani affirme que l'Europe s'est révélée dans la crise. Il explique ensuite ce que l'Europe nous a déjà apporté dans la crise : le bouclier de l'Euro grâce au système de la Banque Centrale Européenne (BCE). M. Trichet, président de la BCE, a été protecteur de nos intérêts. La France n'a pas connu de dévaluation cette fois-ci. L'UE est devenue la première puissance économique mondiale : 495 millions d'habitants qui ont en moyenne le plus important pouvoir d'achat. 22% de la richesse mondiale est produite par l'Union européenne, contre 20% par les Etats-Unis. M. Giuliani conclut en affirmant que l'Europe a inventé un modèle unique dans le monde en respectant les différences de chacun. Il présente ce que la crise nous enseigne : l'Europe a besoin d'un « chapeau politique ». De ce point de vue, M. Giuliani estime que la PFUE a été brillante, car elle va réaliser son agenda et elle a fait face de manière inattendue aux crises européennes et mondiales. Une Europe plus active peut promouvoir son modèle. Au G20, il est actuellement entre autres question d'une surveillance internationale des 30 plus grandes banques mondiales et d'une régulation internationale.

La PFUE a déjà démontré l'intérêt de valoriser les efforts. Le modèle européen est parfaitement adapté au monde de l'avenir. Il va falloir partager la richesse différemment, accélérer la technologie qui va déterminer l'Europe de demain, sauvegarder l'Union dans la diversité.

Discussion avec la salle

Question/remarque : Dans un monde qui se complexifie, on ne souligne pas assez la production d'un modèle pour le monde qui a surgi grâce à l'UE. Les critiques s'adressent trop souvent à « Bruxelles » quand les choses ne vont pas bien.

Question : quelles mesures a-t-on mis au point pour contrer la pression politique, militaire et énergétique de l'impérialisme russe ?

Réponse de M. Tombinski : Nous faisons face à un double défi : augmenter les sources énergétiques et diminuer la pollution d'énergie fossile. Pour cela, il faudrait rendre notre économie moins consommatrice d'énergie, diversifier l'approvisionnement et réduire la dépendance. Pour éviter la concurrence déloyale, une politique commune pour acheter le pétrole et le gaz et fixer un prix, ainsi qu'une agence européenne pour gérer la distribution seraient nécessaires.

Réponse de M. Giuliani : L'Europe subit effectivement la pression énergétique de la Russie, mais la Russie dépend également fortement de l'UE : 70% de son budget dépend de l'énergie et la Russie ne présente que 3% de la richesse mondiale. On prévoit que d'ici 2012, la Russie ne pourra plus fournir de l'énergie à son propre territoire. Elle ne peut donc pas survivre sans les ressources de l'Europe. Pour l'unité européenne, le marché européen doit passer par la protection des équipements européens de la défense.

Question/remarque : Les militaires sont favorables à l'idée d'une Europe de la Défense, mais la triple autorité (OTAN, ONU, UE) des forces armées constituent un obstacle important, car les militaires en opération ont besoin d'être commandés par moins de monde. L'idéal serait d'être doté d'un budget commun, mais les budgets européens continuent de diminuer. Les Britanniques rentrent un peu plus dans l'Europe en commandant notamment l'opération militaire au large de la Somalie, ce qui est très encourageant.

Réponse de Mme Lalumière : A son arrivée sur cette thématique, elle a noté une très grande ouverture d'esprit sur la dimension européenne. Il s'agit d'un processus évolutif. Mais la pluralité des intervenants et des partenaires constitue un obstacle tangible en matière de défense. De plus, les financements sont mal répartis et les budgets militaires se réduisent.

Réponse de M. Lequiller : Dans le triangle institutionnel européen, la Commission propose, le Parlement amende et le Conseil adopte. Le Parlement européen est peut-être le modèle du 21^{ème} siècle, c'est-à-dire gagner un socle commun de droits au fur et à mesure que les gens veulent rentrer. Par exemple, la Turquie a supprimé la peine de mort pour pouvoir rentrer dans l'UE. Nous avons étendu ces valeurs à toute l'Europe (ex. : les Balkans), alors que les Etats-Unis ont échoué dans leurs relations avec leurs voisins. Le système pyramidal est passé de mode. Le problème de l'Europe est qu'elle ne sait pas à quel point elle peut être puissante.

Question : pourquoi avoir supprimé les symboles (drapeau, devise, hymne) dans le Traité de Lisbonne ? Seize états membres sont en train de rédiger un accord pour conserver les symboles européens, mais la France n'y participe pas. Pourquoi ?

Réponse de M. Lequiller : Les symboles de l'UE existent. Valéry Giscard d'Estaing, qui a dirigé les travaux de rédaction de la Constitution européenne, a réussi à les inclure avec l'accord des Britanniques. Le Non des Français a remis en cause la décision des Britanniques. En effet, lors de la rédaction du Traité, ces derniers ont demandé à ce qu'on les retire. L'un des grands problèmes de l'Europe, c'est la relation avec les citoyens : il faut leur parler avec le cœur, et donc avec les symboles. La France n'a pas signé cette motion des seize pays, car elle préside l'Union européenne. Pierre Lequiller ajoute qu'il a essayé de négocier pour que le double drapeau apparaisse dans les manifestations sportives, mais sans succès. Le drapeau européen est en revanche présent dans l'hémicycle.

Question : la Russie est un voisin puissant et inquiétant. Mais l'Inde, la Chine, le Brésil et l'Iran sont en passe de devenir les grandes puissances de demain.

Réponse de M. Tombinski : ces pays sont évoqués quotidiennement et sont de grandes puissances économiques. Mais contrairement à la Russie, ils ne font pas usage de forces politico-militaires. La qualité de la PFUE est qu'elle a su faire face aux imprévus.

Réponse de Mme Lalumière : la politique étrangère européenne a mis du temps, mais nous arrivons à avoir des positions et des actions communes. Quant aux grandes stratégies, nous n'en sommes encore qu'au début. En adressant une lettre à la Maison Blanche suite aux élections américaines, c'est la première fois que l'UE entre dans une attitude de propositions.

Conclusion

Pierre Lequiller trouve que les débats ont été très riches et estime qu'il faudrait multiplier ce genre d'actions à l'approche des élections européennes. Il remercie la mairie de Saint-Germain-en-Laye et Regina Lecointe, Secrétaire Générale de la Maison de l'Europe des Yvelines pour l'organisation de ce colloque. Pierre Lequiller conclut le débat en déclarant : « Je rêve d'une Europe qui parle d'une seule voix dans plusieurs langues ».

Compte-rendu réalisé par l'équipe de la Maison de l'Europe des Yvelines.